Avisbat

Lundi 21 septembre 2026

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/08017-0

Évènement

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
Article R-4311-1 du code des transports

Concours de pêche

Localisation A

Canal latéral à l'Aisne

PK de début : 44.700 - aval de l'écluse n°5 de Cys-la-Commune
PK de fin : 45.970
Position : Rive gauche

Du 18/10/2026 à 08h00
Au 18/10/2026 à 18h00

Attention spéciale

Remous interdits

Localisation B

Canal latéral à l'Aisne

PK de début : 46.070
PK de fin : 46.750 - amont de l'écluse n°6 de Saint-Audebert
Position : Rive droite

Du 18/10/2026 à 08h00
Au 18/10/2026 à 18h00

Attention spéciale

Remous interdits

Informations supplémentaires

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'un concours de pêche aura lieu le dimanche 18 octobre 2026 de 8h00 à 18h00 en rive gauche du canal latéral à l'Aisne, entre l'aval de l'écluse n°5 de Cys-la-Commune, PK 44.700 et le PK 45.970 et en rive droite du canal latéral à l'Aisne, entre le PK 46.070 et l'amont de l'écluse n°6 de Saint-Audebert, PK 46.750, sur les communes de Cys-la-Commune et de Presles-et-Boves. Ils sont invités à naviguer avec prudence, à réduire leur allure, à éviter les remous dans la traversée de cette section et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne

03 26 79 72 33 uti.picardiechampagne@vnf.fr